

Projet de Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du Vendredi 04 Avril 2025 à 19h00

Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens

En présence de :

Laurent GUILLET,

Bernard CARRIER-SALVADOR-REDON, Isabelle JANAUDY, Régis YVRARD,

Olivier ARZANO, Sabine DERRIEN, Fabien HOSTETTLER, Gisèle GUICHERD, Agnès MOREL, Marie-Odile SAMSON.

Absence excusée :

Hélène POULAIN, Fabien BILLET, Dorothee DELALANDE, Bertrand LEYDIER, Jean Pierre TERRIEUX.

Pouvoir :

Hélène POULAIN à Marie-Odile SAMSON.

Rappel de l'Ordre du Jour :

- 1- Election du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 07 Mars 2025
- 3- Délibérations :
 - 3.1 Suppression d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à 35 heures
 - 3.2 Délibération Convention avec le CDG38 – Contrat Groupe
 - 3.3 Délibération pour demande de subvention auprès de la communauté de Communes des Balcons pour la rénovation acoustique de l'Espace Jean Bouise
 - 3.4 Délibération du tarif de la sortie WALIBI du 2 Juillet 2025
 - 3.5 Délibération pour demande de subvention auprès du département pour les travaux de voirie Route de Mury
 - 3.6 Délibération pour avis sur le rapport de la cour Régionale des Comptes concernant la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné
- 4- Point sur les travaux
 - Réhabilitation de la Mairie
 - Travaux du SEPECC
 - Salle Jean Bouise
 - Local technique
- 5- Point sur les subventions
- 6- Questions diverses

La séance a débuté par une présentation de l'inventaire de l'Atlas de la Biodiversité des Communes (ABC), par Samuel MONNET, en charge de l'Environnement à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. Pour mémoire, l'ABC est justement le thème choisi pour le Bulletin Municipal 2025.

Samuel Monnet a précisé que nous entrions dans une 6^{ème} extinction des espèces. La précédente date de 66 millions d'années et s'était étalée sur plusieurs millions d'années. L'extinction que nous vivons ne dure que depuis quelques décennies, mais c'est la première qui est due totalement à l'activité humaine sur la planète.

L'ABC recense l'état des destructions des milieux naturels dans un objectif de protection.

La séance est ouverte à 20h15.

Le maire demande de reporter la délibération n° 3.6 au prochain conseil municipal, ce qui est accepté à l'unanimité

1- Marie-Odile Samson est élue **secrétaire de séance**.

2- Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 07 Mars 2025 :

Le compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 7 Mars 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

3- Délibérations :

3.1 Délibération n° 2025-16 pour suppression d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps complet

Compte tenu du départ à la retraite de Catherine DONJON, ATSEM Principale de 1^{ère} classe et à la réorganisation des services, il convient de supprimer l'emploi correspondant.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, par **11 voix Pour, 0 voix Contre** et **0 abstention** décide la suppression de l'emploi d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe, catégorie C, à temps complet (35h) dans le Service : Médico-social.

3.2 Délibération n°2025-17 pour une Demande de mandats du CDG 38 – Contrats Groupes

Le Maire rappelle que dans une logique de mutualisation, le CDG38 propose aux employeurs affiliés et non-affiliés du département divers contrats-groupes :

- 1- Une convention proposant des **titres restaurant** en version papier ou dématérialisée (échéance du contrat actuel le 31 décembre 2025),
- 2- Une convention de **mutuelle santé** assurant la prise en charge des frais médicaux des agents (échéance du contrat actuel le 31 décembre 2025),
- 3- Un contrat groupe d'**assurance statutaire**, qui indemnise l'employeur en cas d'absence d'un agent (échéance du contrat actuel le 31 décembre 2026).
- 4- Et, enfin, une convention de **prévoyance** garantissant le maintien de salaire en cas d'incapacité ou d'invalidité (ce contrat vient d'être renouvelé, à effet du 1^{er} janvier 2025, et devrait se terminer le 31 décembre 2030).

Au regard de ces échéances et afin d'assurer la continuité des prestations, le CDG 38 va engager ces trois premières procédures, avec les échéances prévisionnelles suivantes :

- 1- La convention proposant des titres restaurant à effet du 01/01/2026,
- 2- La convention de mutuelle santé à effet du 01 Janvier 2026
- 3- Le contrat groupe d'assurance statutaire, à effet du 01 Janvier 2027.
- 4- Prévoyance maintien de salaire à effet du 01 Janvier 2025 au 31 Décembre 2023.

Afin d'offrir la possibilité d'adhérer à ces quatre offres, et bénéficier ainsi des conditions et tarifs négociés à l'échelle du département, le CDG 38 sollicite de façon groupée et dès à présent l'accord des employeurs pour être incorporé dans le cahier des charges.

La délivrance d'un mandat est impérative à ce stade de la procédure, mais après l'attribution du contrat au fournisseur retenu, l'employeur demeure libre de souscrire ou pas le contrat proposé. Cette décision devra faire l'objet d'une autre délibération, le moment venu.

Concrètement, le mandat peut être accordé au choix pour un seul contrat, pour deux ou pour les trois.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide de donner mandat au CDG38 pour le représenter et négocier en son nom lors des consultations suivantes :

- La mutuelle santé,
- L'assurance statutaire.

Par **11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.**

3.3 Délibération n° 2025-18 pour demande de subvention auprès de la CCBD pour la rénovation acoustique de l'Espace Jean Bouise

Le maire rappelle que la commune souhaite rénover l'acoustique de la salle socio-culturelle Jean Bouise.

Dans ce cadre, elle envisage de demander un fonds de concours pour ce projet à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ; le montant demandé est calculé de la façon suivante : (50% du montant hors taxes du projet restant à charge après retranchement des subventions déjà accordées) n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par la commune soit .

Financement :

Montant estimatif du projet :	22 850 € HT
Subvention du Département :	9 140 € HT
Subvention demandée :	6 855 € HT
Reste à charge :	6 855 € HT

Total	22 850 € HT

Après délibération, le Conseil municipal, par **11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention**, décide de demander un fonds de concours à la CCBD en vue de participer au financement du projet, à hauteur de 50 % du montant hors taxe après retranchement de la subvention du département qui s'élève à 9 140 € HT , soit 6 855 € HT.

3.4 Délibération n°2025-19 du tarif de la sortie WALIBI du 02 Juillet 2025

Le maire rappelle au conseil municipal qu'une sortie au parc WALIBI est prévue le 2 Juillet 2025 pour les collégiens. Afin que les enfants de Saint-Hilaire-de-Brens puissent participer à cette sortie, la commune devra régler la totalité de leurs entrées, à raison de 21 € par enfant, avant remboursement par les familles (sur titre de la commune).

Le bus sera réglé par la commune (environ 7 € par enfant). Isabelle JANAUDY insiste : la sortie aura lieu s'il y a des parents-accompagnateurs (1 pour 8 enfants).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention**, accepte de régler cette facture et établira un avis des sommes à payer aux familles pour la somme de 21 € par enfant.

3.5 Délibération n°2025-20 pour demande de subvention auprès du département pour les travaux de voirie Route de Mury

Le maire rappelle au conseil municipal le projet pour l'aménagement de la Route de Mury et propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département pour un montant de 40 000 € Le coût des travaux s'élevant à 120 000.00 € hors taxes.

Financement de ce projet :

Département	40 000.00 €
Autofinancement	80 000.00 €

Total	120 000.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **11 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention** autorise le maire à effectuer la demande de subvention correspondante auprès du Département.

3.6 Délibération n°2025-21 pour avis sur le rapport de la cour Régionale des Comptes concernant la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné

Le débat concernant cette délibération est reportée au prochain conseil, en raison du nombre d'absents ce jour.

4- Point sur les travaux dans la commune :

- Réhabilitation de la Mairie :

Une réunion s'est tenue mercredi 02 avril en présence de l'Architecte et de l'AMO. Etaient également présents l'Economiste et le Cabinet des Fluides.

Il restera une décision à prendre (choix de certains matériaux) pour laquelle les conseillers municipaux se réuniront le lundi 14 Avril à 19h00.

Les membres du Conseil sont requis pour vider l'espace des combles, très encombrés : une benne sera louée à cet effet. Cette intervention est prévue le vendredi 09 Mai 2025, à 08h00.

- Travaux du SEPECC :

Les travaux de mise en séparatif et réfection du réseau d'eau potable ont été ralentis au niveau de l'impasse de Manissieu. Mais à ce jour, les délais finaux seront respectés.

- Espace Jean Bouise :

Le premier devis reçu reste dans l'enveloppe prévue, malgré le changement de luminaire (rail sous plafond) à prévoir. Les travaux auront lieu au plus tard en Juillet.

5- Point sur les subventions

Les subventions ont été évoquées dans les délibérations concernées.

6- Questions diverses :

Laurent GUILLET

Voirie :

Un rendez-vous doit être organisé avec Olivier PLESNARD, nouveau référent voirie au département.

Commission école :

Les effectifs d'enfants ont augmenté à la cantine. Il faudrait réorganiser les horaires de certains postes pour pouvoir fonctionner à 5 personnes pendant les services de cantine. Une réunion de la commission est prévue Vendredi 11 Avril 2025 à 19h00.

Isabelle JANAUDY,

Communication :

Suite à une fusion, le **Réseau des Communes** utilisé par Saint-Hilaire-de-Brens sera fermé le 1^{er} juillet. Le réseau NEOPS est proposé en remplacement, avec un devis de transfert de 1 800 € TTC. Une réunion de la Commission Communication est prévue le mardi 8 avril à 18h00.

Commémoration du 08 Mai : la cérémonie aura lieu à 11h00. Quatre enfants de Saint-Hilaire scolarisés en primaire à Vénérieu liront des textes sélectionnés par le Directeur de l'école Julien BAUP.

Jumelage CORNALBA : après la réunion du 19 mars, la prochaine réunion préparatoire aura lieu le mardi 15 Avril à 19h00 à l'Espace Jean Bouise. Les ateliers décoration continuent le mercredi soir.

Marie-Odile SAMSON :

Transversale communautaire : La session du 13 Mars a porté sur la contribution de la CCBD dans le débat public concernant le projet de 2 EPR2 de l'autre côté du Rhône, à côté de la centrale du Bugey.

Réunion publique : à un an des élections municipales, Marie-Odile SAMSON propose l'organisation d'une réunion publique pour informer la population sur le fonctionnement d'une municipalité et son articulation dans les institutions communautaires, départementales et régionales. Isabelle JANAUDY précise qu'une telle réunion devrait être organisée au plus tard 6 mois avant le scrutin municipal, soit avant le 15 septembre 2025.

Gisèle GUICHERD :

Signale un problème de terrain à nettoyer dans le virage du mont pour des problèmes de sécurité.

Agnès MOREL :

Il est rappelé aux habitants qu'il est interdit de brûler des végétaux dans son jardin.

De même, il est obligatoire de tenir les compagnons à quatre pattes en laisse, de ne pas les laisser divaguer sur la voie publique, et de ramasser leurs déjections. Après plusieurs rappels du maire, il conviendra de s'adresser à la gendarmerie.

La séance est levée à 21h40.

Le **prochain Conseil Municipal** aura lieu le **Vendredi 09 mai 2025 à 19h00**.

Prochaines réunions :

Communication : Mardi 08 Avril à 18h00, choix du transfert du Réseau du Communes.

Commission Ecole : Vendredi 11 Avril à 19h00.

Rénovation de la mairie :

Lundi 14 Avril à 19h00 pour décision sur le choix de certains matériaux.

Vendredi 09 Mai à 08h00 : évacuation des matériaux encombrants restés sous la charpente de la mairie. A la suite de quoi, nous pourrions prendre en charge l'installation de rouleaux de matériau isolant sur le « plancher » sous la toiture.

Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945 : Jeudi 08 mai 2025 à 11h00.

Jumelage Cornalba : mardi 15 Avril à 19h00, espace Jean BOUISE.